



Assurance sur credit voiture

Par **valou807**, le **30/12/2008 à 15:40**

Bonjour, j'ai un petit probleme.Je voudrais savoir si une assurance sur credit pour sinistre marche meme si le credit a quelques mensualités de retard?

Par **adama**, le **30/12/2008 à 18:01**

Bonjour,rnrnSi je vous comprend bien, vous avez contractez une assurance pour un crédit véhicule que vous n'avez pas fini de régler?rnrnS'il ya sinistre, l'assureur doit indemniser. C'est deux choses différentes, et bien entendu ,malgré les retards de paiement, vous vous êtes engagé à payer, ce que accepte l'assureur..

Par **valou807**, le **31/12/2008 à 07:47**

merci pour votre reponse et ce qui veut dire que ma propre assurance voiture doit rembourser le reste du montant du credit, c'est ca??

Par **adama**, le **06/01/2009 à 15:21**

Bonjour,rnrnL'assurance voiture ne rembourse pas votre crédit, il vous permet de garantir les sinistres découlant de votre voiture (dommage et responsabilité civile.rnrnAlors que l'assurance crédit que vous avez contractée, pour la banque, sert à rembourser le crédit si

vous ne pouvez plus payer, et parfois la banque a un retour contre vous.